



Association pour l'Aménagement
du Quartier des MOULIERES
M.C.A. 167, rue Résini
84120 PERTUIS

BULLETIN D'INFORMATION 2004

Lors de l'assemblée générale du 9 décembre 2003, nous avons fait le bilan des travaux réalisés dans notre quartier. En présence d'Hélène Faber-Pasero, représentant la mairie de Pertuis et présidente de la commission transports, circulation et sécurité, nous avons précisé la nature des améliorations restant à effectuer. Nous avons ensuite dégagé les priorités pour 2004 et nous avons discuté des projets à long terme.

Les demandes formulées en 2003 n'ont pas toutes été considérées comme prioritaires par les services techniques de la mairie de Pertuis, mais des aménagements notables sont en cours.

- A l'entrée du chemin des Moulières : l'accès sur la R.D. 973 a été aménagé et le revêtement de la chaussée a été refait. L'enfouissement du réseau téléphonique a fait disparaître le poteau gênant cet accès et nous allons demander le déplacement des panneaux publicitaires qui masquent encore la vue sur la route départementale. Un projet d'accès direct au Val Joanis à partir de la R.D 973, entre Pertuis et Villelaure, est à l'étude. Cette liaison allègerait considérablement le trafic poids lourds sur le chemin de Moulières.
- Sur le chemin de la Croix de Gon, l'incidence du relèvement du niveau de la route sur l'écoulement de l'eau en cas de fortes pluies doit être mesuré avant la mise en place d'un revêtement bi-couche. La mise en place d'un Stop en bas du chemin est abandonnée au profit d'un simple marquage au sol.

A moyen terme, nous avons retenu **les priorités suivantes pour 2004.**

- La réfection du Chemin du Ventoux : sa remise en état fait l'unanimité des riverains et l'association se fait l'écho de leurs doléances .
- L'amélioration de la sécurité sur la Draille Pugère : les services techniques de la mairie étudient la possibilité d'aménager l'intersection avec le chemin des Moulières par une modification de son tracé (une forme en Y) et par la mise en place d'un STOP. L'association a obtenu la mise en place d'une limitation de la vitesse à 45 km /h, elle va demander l'installation de panneaux avertissant les automobilistes d'une forte fréquentation par les cyclistes scolaires.
- La C.P.A. (Communauté du Pays d'Aix) devrait prendre charge l'installation d'une zone de stockage pour les poubelles à l'entrée du Clos Florent et sur le chemin des Moulières. L'association suit depuis plus d'un an ce dossier dont la responsabilité semble enfin établie.
- Signalons enfin le **n° vert de la ville de PERTUIS : 0 800 801 919**. Vous pouvez utiliser ce numéro pour signaler tout problème relevant de la commune. La C.P.A. prendra bientôt en charge certains types de problèmes comme le ramassage des encombrants, un numéro vert sera alors disponible.

L'association s'intéresse aux **projets, à plus ou moins long terme de la ville de Pertuis.**

- Un projet d'entrée de ville pour l'Ouest de Pertuis (R.D. 973) semble à nouveau à l'ordre du jour. La C.P.A. prendrait l'initiative de cette étude, l'aménagement d'une piste cyclable et la création d'un rond-point à la croix de Gon ont été mentionnés. L'association demandera à être pleinement associée à ce projet.
- Les projets de déviation de Pertuis se précisent et Mr Lovisolo, vice-président délégué du conseil général de Vaucluse, nous a adressé des informations techniques sur l'impact de 3 tracés (Bord de l'Eze, Sud-Est et Nord). Ces informations sont consultables auprès **des correspondants de quartier**, dont vous trouverez la liste ci-dessous. Elles peuvent vous permettre de vous faire une opinion sur les avantages et les inconvénients de chaque tracé. Ces tracés correspondent à deux solutions pour la gestion du trafic routier dans Pertuis et pour le contournement de la ville. La première proposition envisage de longer l'Eze. La seconde proposition consiste à lancer une première phase de contournement par le Sud-Est, une seconde déviation par le Nord compléterait ce premier tracé. Vous trouverez sur le document joint les trois tracés envisagés. Ces informations sont aussi disponibles sur le **site internet** de l'AAQM à l'adresse suivante : **<http://aa.qm.free.fr>**

Comme les années précédentes, l'A.A.Q.M. demandera des entretiens aux collectivités concernées par chaque problème soulevé. Nous présenterons des dossiers complets et les arbitrages seront rendus par les élus. Ce travail de préparation des dossiers et de participation aux réunions techniques nécessite des informations précises. Les correspondants de quartier, peuvent relayer vos suggestions et vos propositions. Par exemple, **la desserte de Pertuis par bus** est actuellement testée et il est possible de proposer des modifications dans le tracé, dans les horaires et les fréquences. Vous pouvez donc transmettre à tout correspondant de quartier les horaires et l'arrêt qui vous intéresseraient si une navette circulait dans le quartier. Si nous récoltons suffisamment d'information, nous devrions avoir une bonne estimation des besoins et nous pourrions alors proposer un parcours dans le quartier des Moulières. L'A.A.Q.M. souhaite participer au succès du développement des transports collectifs dans notre cité.

Si vous pensez que notre démarche mérite d'être poursuivie, votre **adhésion à l'A.A.Q.M.** nous encouragera à donner du temps pour la collectivité et augmentera le poids des demandes que vous pouvez formuler. Si l'association a beaucoup de membres actifs, l'activité de chacun d'eux sera moins lourde et la précision des informations collectées plus fiables. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues : nous attendons de nouvelles forces vives.

Si vous voulez adhérer ou renouveler votre adhésion à l'A.A.Q.M. pour 2004, renvoyez le bulletin d'adhésion ci-dessous, accompagné d'un **chèque de 5 Euros** à l'ordre de l'AAQM à l'adresse : **A.A.Q.M., Maison de la Culture et des Associations, 167, rue Résini, 84120 Pertuis**

----- **Bulletin d'adhésion à l'A A Q M pour 2004** -----

Nom:

Prénom :

Adresse :

Tel:.....

email.....
